
Présidence : Malte

1460^e SÉANCE PLÉNIÈRE DU CONSEIL

1. Date : jeudi 8 février 2024 (dans la Neuer Saal et par visioconférence)

Ouverture : 10 h 10
Suspension : 12 h 45
Reprise : 15 h 05
Clôture : 16 h 20

2. Présidence : M^{me} D. Borg

Présidence, Fédération de Russie (PC.DEL/100/24)

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : ALLOCUTION DE LA PRÉSIDENTE DE
L'ASSEMBLÉE PARLEMENTAIRE DE L'OSCE

Présidente, Présidente de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE (PA.GAL/1/24/Rev.1 OSCE+), Belgique Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro, et l'Ukraine, pays candidats, l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/125/24), Royaume-Uni, États-Unis d'Amérique (PC.DEL/104/24), Türkiye (PC.DEL/127/24 OSCE+), Fédération de Russie (PC.DEL/103/24), Géorgie (PC.DEL/130/24 OSCE+), Kirghizstan, Azerbaïdjan (PC.DEL/117/24 OSCE+) (PC.DEL/118/24 OSCE+), Ukraine, Finlande (PC.DEL/101/24 OSCE+), Kazakhstan, Norvège (PC.DEL/121/24), Macédoine du Nord (PC.DEL/136/24 OSCE+), Ouzbékistan, Arménie (PC.DEL/119/24), Turkménistan, Biélorussie (PC.DEL/114/24 OSCE+)

Point 2 de l'ordre du jour : AGRESSION EN COURS DE LA FÉDÉRATION DE
RUSSIE CONTRE L'UKRAINE

Présidente, Ukraine (PC.DEL/132/24), Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Géorgie, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre, Monaco et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/124/24), États-Unis d'Amérique (PC.DEL/105/24), Canada (PC.DEL/110/24), Royaume-Uni, Türkiye (PC.DEL/128/24 OSCE+), Norvège (PC.DEL/122/24), Suisse (PC.DEL/108/24 OSCE+)

Point 3 de l'ordre du jour : AFFAIRES COURANTES

- a) *Crimes en cours commis par le régime de Kiev et politiques dangereuses de l'alliance occidentale visant à exacerber les tensions* : Fédération de Russie (PC.DEL/112/24)

- b) *Préoccupations liées à la tenue des engagements au titre de la dimension humaine en Biélorussie* : Belgique-Union européenne (l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, la Macédoine du Nord, la Moldavie, le Monténégro et l'Ukraine, pays candidats ; l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'Association européenne de libre-échange, membres de l'Espace économique européen ; ainsi que l'Andorre et Saint-Marin, souscrivent à cette déclaration) (PC.DEL/126/24), Canada (également au nom de l'Albanie, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Bulgarie, de Chypre, de la Croatie, du Danemark, de l'Espagne, de l'Estonie, des États-Unis d'Amérique, de la Finlande, de la France, de la Grèce, de l'Irlande, de l'Islande, de l'Italie, de la Lettonie, du Liechtenstein, de la Lituanie, du Luxembourg, du Monténégro, de la Norvège, des Pays-Bas, de la Pologne, de la Roumanie, du Royaume-Uni, de la Slovaquie, de la Slovénie, de la Suède, de la Tchéquie et de l'Ukraine) (PC.DEL/111/24), Suisse (PC.DEL/109/24 OSCE+), Biélorussie (PC.DEL/115/24 OSCE+)

Point 4 de l'ordre du jour : RAPPORT SUR LES ACTIVITÉS DU PRÉSIDENT
EN EXERCICE

- a) *Visite du Président en exercice de l'OSCE, M. I. Borg, en Ukraine les 2 et 3 février 2024* : Président, Fédération de Russie (PC.DEL/113/24)

- b) *Réunion entre le Président en exercice de l'OSCE, M. I. Borg, et le Directeur du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE, tenue le 1^{er} février 2024* : Présidente

- c) *Réunion entre le Président en exercice de l'OSCE, M. I. Borg, et le Haut Commissaire de l'OSCE pour les minorités nationales, tenue le 7 février 2024* : Présidente

- d) *Séance renforcée du Conseil permanent, prévue le 23 février 2024 (CIO.INF/9/24 OSCE+)* : Présidente

Point 5 de l'ordre du jour : RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

- a) *Annonce de la distribution d'un rapport écrit de la Secrétaire générale (SEC.GAL/9/24 OSCE+)* : Directeur par intérim du Bureau de la Secrétaire générale/Chef des services de conférence et linguistiques
- b) *Réunion entre la Secrétaire générale et le Président en exercice de l'OSCE M. I. Borg, qui se tient à Malte les 7 et 8 février 2024* : Directeur par intérim du Bureau de la Secrétaire générale/Chef des services de conférence et linguistiques (SEC.GAL/9/24 OSCE+)

Point 6 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

- a) *Réunion de conformité linguistique, prévue le 19 février 2024* : Macédoine du Nord
- b) *Journée du peuple sami, célébrée le 6 février 2024* : Norvège (PC.DEL/123/24), Fédération de Russie (PC.DEL/107/24), Suède (PC.DEL/116/24 OSCE+), Finlande (PC.DEL/106/24 OSCE+)
- c) *Proposition de réseau d'intervention en cas de catastrophe naturelle de l'OSCE* : Türkiye (PC.DEL/129/24/Rev.1 OSCE+), Ukraine, Fédération de Russie (PC.DEL/133/24 OSCE+)
- d) *Élection présidentielle prévue en Lituanie le 12 mai 2024 et élections législatives prévues en Lituanie le 13 octobre 2024* : Lituanie, Ukraine

4. Prochaine séance :

Jeudi 15 février 2024, à 10 heures, dans la Neuer Saal et par visioconférence